Le crime de la rue Mercier, à Lille

L'assassin présumé se défend avec énergie

Des fouilles ont été effectuées dans les égouts de Lille

L'information judiciaire concernant le crime de la rue Alphonse Mercier, a été reprise avec vigueur au cours de la journée d'hier, par M. Blanchard, juge d'instruction, chargé de cette retentissante affaire.

Dans la matinée de jeudi, le magistrat a reçu d'abord les dépositions du père et de plusieurs membres de la famille de l'assassiné.

M. Blanchard, avant toutes choses, a cherché à établir quelles relations existaient entre l'inculpé et sa belle-sœur, Jeanne Ponsele et aussi quelle fut l'attitude de Boury, après le crime.

Des déclarations recueillies, il apparaît que la plongeuse et son beau-frère ne semblaient guère vivre en bonne intelligence et au surplus que l'attitude de l'assassin présumé, fut, pendant quelques jours, de nature à permettre les commentaires les plus malveillants.

L'interrogatoire de Boury

Boury fut ensuite interrogé par M. Blanchard, en présence de son défenseur Me Spriet

L'accusé qui semblait avoir repris beaucoup d'assurance, discuta point par point, les faits relevés à sa charge.

Notamment, il donna de son emploi du temps pendant la nuit du crime, la même version que sa femme, à savoir qu'à 10 h. 30 du soir, le vendredi 11 mai, il s'était mis au lit à côté de Mme Boury et ne s'était levé que le lendemain samedi, alors qu'il faisait jour.

En ce qui concerne le pantalon de toile bleue, taché de sang, trouvé chez lui lors d'une perquisition policière, Boury a prétendu à nouveau qu'il tenait ce vêtement d'un militaire, venu chez lui en 1919, alors qu'il était cabaretier à Loos.

Il a même, cette fois-ci, fourni au juge le prénom de ce militaire, ainsi que des indications sur l'arme à laquelle appartenait ce dernier.

Il faut louer Boury d'avoir su accomplir cet effort de mémoire... un peu tardif peut-être.

L'interrogatoire de l'inculpé s'est continué dans l'après-midi, sans apporter aucun fait nouveau, ni d'éclaircissements précis.

On retrouve deux couteaux

Ainsi que nous l'avions annoncé, le service d'égouttage de la ville de Lille, a procédé jeudi matin à la visite des égouts des rues des Stations et Mercier, dans le but de retrouver l'arme du crime.

Ces travaux menés avec une grande célérité et très consciencieusement, étaient dirigés par M. Delfosse, entrepreneur d'égouttage.

M. Perny, chef de la sûreté avait délégué sur les lieux un de ses inspecteurs, M. Demarcq qui, en compagnie de MM. Lefebvre, inspecteur des travaux municipaux et Accout, surveillant, assista aux recherches.

Au cours de ces dernières, on retrouva toutes sortes d'objets; des cercles en fer, des morceaux de bois, de vieilles enveloppes de vélo, des boîtes de conserves... vides, pas mal de bouteilles et aussi une quantité invraisemblable de cartouches de fusil de provenance allemande.

On découvrit également, à l'entrée de la bouche d'égout, sise à proximité du lieu de l'assassinat, un couteau de table, à manche en corne, dont le bout de la lame est de forme assez ronde et, à l'angle des rues des Stations et Alphonse-Mercier, un petit couteau de cuisine, très effilé, dont le manche en bois, qui se trouve en mauvais état, semble comme tordu. Nous auront, d'ailleurs, probablement à revenir sur cette dernière trouvaille.

Les deux couteaux, placés sous scellés, ont été expédiés par les soins du service de la Sûreté, au parquet de Lille, qui les fera vraisemblablement examiner.

A midi 30, les fouilles étaient terminées.

Samedi, M. Blanchard reprendra ses interrogatoires, mais si nous sommes bien renseignés, aucun fait intéressant ne surgira avant le début de la semaine prochaine.

Il convient d'ajouter pour éclairer ces dires, que M. Perny, à qui M Blanchard a fait parvenir une commission rogatoire très étendue, continue l'enquête policière avec une inlassable activité.

Un détenu s'est pendu à la prison de Béthune

Le nommé François Delvallée, 44 ans, mineur, qui, le 15 mars dernier avait tiré sur son amie Rosine Delmarre, deux coups de revolver, s'est pendu hier après-midi dans sa cellule, à la prison de Béthune.

Il s'est servi pour se pendre d'une serviette et d'un fil de fer servant à faire des couronnes mortuaires. Delvallée avait été condamné le matin même, à quatre mois de prison par le tribunal correctionnel de Béthune.

Un meurtre politique près de Vienne

Le chancelier et d'autres personnalités sont également menacés

Vienne, 5. — Vers la mi-juin, un jeune homme nommé Karger, appartenant à l'organisation nationale socialiste, était assassiné dans une forêt près de Vienne.

L'arrestation du meurtrier Novosat, qui est âgé de 19 ans, a permis à la police d'établir qu'il s'agissait d'un meurtre politique.

Le journal « Stunde » assure que l'assassinat du chancelier Seipel et d'autres personnalités politiques et financières d'Autriche, était projeté.

Des armes ont été trouvées dans la chambre de trois anciens officiers prussiens habitant un couvent à Vienne.

Au Groupe Interparlementaire des R. L.

D'importantes décisions ont été prises hier

Elles concernent les salaires et indemnités des fonctionnaires

Paris, 5. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de MM. Hayez et René Gouge.

Il a décidé, sur la demande de M. Pasqual, d'intervenir auprès de la Commission sénatoriale d'administration générale, pour obtenir le maintien du texte voté par la Chambre, relatif aux fonctionnaires mobilisés, anciens prisonniers de guerre.

Après avoir pris connaissance d'une dépêche qui lui a été adressée au nom de 3.500 fonctionnaires du Nord, pour protester contre la suppression ou la réduction de l'indemnité de zône, le groupe a chargé une délégation composée de MM. Desjardins, Pasqual, et Des Rotours, de faire une démarche à ce sujet auprès du ministre des Finances et de lui rappeler que les crédits votés par la Chambre n'étaient pas limitatifs.

Les dépenses recouvrables, les dommages de guerre

Il a été ensuite procédé à l'examen des questions que soulève encore le budget des dépenses recouvrables.

Un avis favorable a été émis en faveur de la disjonction de l'article 8, afin que soit maintenu le secrétariat général au ministère des Régions Libérées, qui est très utile pour activer l'expédition des affaires.

Des nouvelles plaintes ont été formulées contre les retards considérables apportés par le Comité Central de préconciliation, à l'examen des dossiers qui lui sont soumis.

Le bureau a été chargé de signaler notamment au ministère des Régions Libérées l'illégalité des offres qui sont faites devant ce Comité aux sinistrés d'accepter en paiement de leurs indemnités, des titres d'annuités; des obligations décennales; et des prestations en nature et leur indiquer la proportion qui sera appliquée à ces divers modes de paiements.

Pour le relèvement des salaires des Fonctionnaires

Des Députés socialistes vont interpeller le Gouvernement

Paris, 5. — Le groupe socialiste a reçu une délégation du cartel des services publics.

Il a décidé à la suite de cette intervention, de charger Lebas, Masson, Goude et Canavelli d'interpeler le Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour mettre d'urgence les traitements et salaires des fonctionnaires ouvriers et agents, des travaux publics, en harmonie avec le coût réel de la vie.

Le groupe a ensuite chargé Lebas, Pressemane, Jean, Félix, Biet et Mouret de suivre le débat et de déposer des amendements sur le projet de loi relatif aux assurances sociales. M Blum interpellera également sur les enseignements que compte tirer le Gouvernement de la lettre du Pape au cardinal Gasparri.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Un brocanteur de Louvroil étrangla sa maîtresse

CELLE-CI AVAIT VOULU L'EMPECHER DE BOIRE

Eugène Moine, 36 ans, brocanteur à Louvroil, est inculpé de coups mortels. Voici les faits qu'on lui reproche.

Le 21 décembre 1922, l'accusé étant ivre, au cabaret Despeghel, à Louvroil, vit entrer son amie, Rosalie Deconinck, qui lui reprocha sa présence à cet endroit. Une scène violente éclata entre les deux amants, au cours de laquelle l'homme tenta d'assommer la femme. Grâce à l'intervention des consommateurs, celle-ci put s'enfuir.

En rentrant au logis qu'il habite avec Rosalie Deconinck, Eugène Moine interpella celle-ci : « Tu t'es sauvée tout à l'heure ». Elle répondit : « Oui, j'ai eu peur de te voir comme cela, puis la fille de la dame Deconinck; Voet Marguerite s'absenta quelques minutes après, laissant sa mère seule avec son amant.

Quand elle revint vers 20 heures, l'homme n'était plus et sa mère ne se trouvait plus dans la cuisine Elle était étendue sur son lit tout habillée, les yeux hagards

Marguerite lui parla, mais n'obtint point de réponse. Elle lui demanda alors si c'était Moine qui l'avait mise dans un état pareil, et, par trois fois, sa mère lui fit avec la tête un signe affirmatif.

Le lendemain soir, le misérable revint voir sa victime, mais celle-ci avait perdu l'usage de la parole et semblait dans le coma. Il partit alors disant qu'il allait revenir, mais il s'enfuit à Paris où il fut arrêté le 6 janvier 1923. Il donna comme explication qu'il avait craint le courroux des fils de la femme Deconinck et que c'est pour cela qu'il avait quitté Louvroil et s'était réfugié à Paris.

Deconinck Rosalie mourut le 26 décembre 1922, sans avoir pu prononcer un seul mot depuis le moment où sa fille l'avait laissée seule avec Moine le 21 décembre au soir.

Le médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie du corps de la défunte affirme que la mort est due à une asphyxie lente consécutive à des manœuvres de strangulation.

L'accusé a déjà été condamné trois fois. Il fait l'objet de mauvais renseignements.

5 ANS DE PRISON

Après une habile plaidoirie de Me Escoffier, le jury rapporte un verdict qui écarte les circonstances aggravantes.

En conséquence, Moine est condamné à **cinq ans de prison et 2.000 francs de dommages et intérêts.**

INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI

Le Procureur dit qu'il va prouver la culpabilité de M. Judet

Il parle de son attitude inexplicable au moment critique de la guerre

L'audience est ouverte à midi 40.

M. Lescouvé continue son réquisitoire.

Il rappelle les grandes lignes qu'il examina hier.

M. Judet, dit plus tard le Procureur, quitte la France au moment le plus critique de la guerre. Plus tard, en Suisse, il comprend qu'il doit enfin expliquer son attitude et accumule dans ses lettres, les raisons de son séjour prolongé : Santé de sa femme et de ses enfants : émotion de ceux-ci, repos pour lui et les siens, etc.

Pourquoi revient-il enfin ? mystère

Des faits précis arrivent jusqu'à la connaissance de celui qui est au pouvoir à l'époque, M. Georges Clémenceau. M. Judet ne revient pas, il dit qu'il ne veut pas se « jeter lui-même entre les pattes du tigre ».

Mais M. Clémenceau quitte le pouvoir en 1920.

Pourquoi M. Judet ne rentre-t-il pas en France à ce moment-là ?

Ce n'est qu'en juillet 1922, que M. Judet se décide à rentrer en France, à se constituer prisonnier.

Pourquoi revient-il ? Mystère.

Il veut parler, il veut se défendre.

Et les révélations promises ?

Avez-vous entendu les révélations qu'il a promises MM. les jurés ? continue M. Lescouvé. Je n'ai rien entendu, pas de charges, pas de preuves; mais une conférence à ce qu'a déclaré M. Doyen, expert, M. Winter, Mme Hans Bossard qu'a retorquée Ernest Judet ? Rien ! si ce n'est une nouvelle conférence qu'il prépare sur sa politique, sa conception de la diplomatie, sa conception de la guerre et d'un ministère des affaires étrangères idéal.

Le procureur annonce alors qu'il va prouver d'abord l'inculpation de haute trahison commise par les renseignements fournis par Judet.

" Pourquoi n'a-t-il pas dit plus tôt que les documents étaient faux ? "

Le procureur dit ensuite que Judet et le peintre Hans Bossard avaient partie liée. Il parle de leurs relations avec Rome et l'ambassadeur allemand.

Judet prétend que les dépêches allemandes sont des documents faux, pourquoi n'a-t-il pas protesté plus tôt et demandé une expertise.

Si Judet n'a pas demandé d'expertise c'est parce qu'il savait que ces documents étaient authentiques et qu'il ne tenait pas à ce qu'on les examinât.

" Qui pouvait lui apporter la fortune, sinon l'Allemagne ? "

Judet fait de nombreux gestes de dénégations.

Plus tard, M Lescouvé se demande jusqu'à quel point même M. Judet fut délégué à Rome pour empêcher l'Italie d'entrer en guerre (Mouvement). Quelle partie jouait-il donc quand il écrivait à sa femme « Si je gagne la partie que je joue là-bas, tu sais que c'est la fortune ». Ce n'est pas le Vatican qui pouvait apporter cette fortune (Rires) mais l'Allemagne.

M. Lescouvé déclare ensuite que M. Ernest Judet s'occupait des idées bonapartistes et que ce n'est pas à tort que les Allemands s'adressaient à lui mais..

Non ! réplique M. Judet à son banc.

Plus tard, le procureur annonce qu'il donnera ses conclusions demain après-midi.

L'assassinat d'un conseiller général du Finistère

La culpabilité de Seznec s'affirme

Paris, 5. — Arrivé au Havre, mercredi matin, vers 11 heures, après une dure journée passée dans les bois et sur la route de Houdan, M. Vidal, décidément infatigable, commença son enquête, dès sa descente du train. MM. Jaubourg, chef de la sûreté havraise, et Beauchamp, sous-chef, et l'inspecteur Royère, de la sûreté générale, l'accompagnèrent.

Les policiers sont parvenus à établir que c'est bien Seznec qui acheta la machine à écrire, chez M. Chenouard, et que c'est sur ladite machine que fut tapé l'acte dactylographié portant une fausse signature de M. Quemeneur.

L'enquête de M. Vidal a porté également sur le voyage de Seznec, et quelques indications précieuses ont été aussi recueillies de ce côté. On a, en effet, retrouvé le billet qui fut délivré le 12, de Plouaret pour le Havre. On peut difficilement admettre qu'il ait été délivré à un autre voyageur que Seznec.

Au sujet du passage de M. Seznec à Plouaret, Mme Seznec a décaoré que, le 12 juin, vers 17 heures, son mari partit en camion-auto, à Plouaret, pour conclure une affaire avec un courtier, nommé Pauvy. A 6 kilomètres de Plouaret, il resta en panne et fit la route à pied pour télégraphier à sa femme que son absence se prolongerait. Pendant la réparation de la voiture, M. Seznec se rendit à Saint-Brieuc pour consulter, au sujet d'un procès, Me Bienvenue, avocat, et il rentra à Morlaix le 14.

Mme Seznec a reçu, aujourd'hui, la première lettre de son mari, dans laquelle il proteste de son innocence et demande à la voir.

Mme Seznec compte se rendre dimanche à Paris.

L'inauguration du monument à l'aviateur Guynemer

LE TRAIN SPECIAL LILLE-PŒLCAPELLE

Voici l'horaire du train spécial qui sera mis en marche dimanche prochain à l'occasion de l'inauguration à l'aviation Guynemer :

Départ de Lille, 12 h. 35 ; arrivée à Pœlcapelle, 15 h. ; départ de Pœlcapelle, 18 h. ; retour à Lille, 10 h. 10.

Le temps d'aujourd'hui

BEAU

Beau temps ; Vents d'Est, 0 à 3 mètres. Température minimum, 12°

Bagarres sanglantes en Angleterre

La lutte se déroula entre policemen et mineurs et il y eut 250 blessés

Nous avons brièvement relaté hier que de sanglantes bagarres entre policiers et grévistes avaient éclaté à Whitehaven (Cumberland).

Ces grévistes sont au nombre de 2.500 et il y a sept semaines qu'ils ont cessé le travail.

Mardi soir, à la suite d'une manifestation la foule se rassembla autour des bureaux de la Compagnie affectée par la grève. Les policiers voulurent disperser les mineurs et chargèrent plusieurs fois à coups de bâton.

Finalement, les manifestants décidèrent d'organiser à leur tour une attaque en masse contre la police.

D'énormes pierres servirent à faire un tir préparatoire et une bataille rangée s'ensuivit. Elle dura jusqu'au petit jour, et les agents eurent le plus grand mal à conserver leurs positions.

Pendant ce temps, des bandes de jeunes gens parcouraient la ville, brisant les vitres des magasins et démolissant à coups de pierres toutes les vitres de la caserne de police, du tribunal et d'autres bâtiments.

Mercredi, un calme relatif régnait à Whitehaven, mais on pouvait croire que la ville avait été bombardée. Nombre de maisons avaient subi de sérieux dégâts et plusieurs rues étaient jonchées de pierres et de verres brisés.

On comptait environ 230 blessés du côté des manifestants et 20 policemen.

30.000 dockers en grève

Londres, 5. — On compte environ 30.000 dockers en grève, à l'heure actuelle, dont 14.000 à Londres.

Ceux de Manchester vont, paraît-il, suivre le mouvement, ce qui porterait le nombre des grévistes à 40.000.

EN DEUX LIGNES

Paris.— Georges Barbot, l'aviateur (vol à voile) a été promu cheval, de la Légion d'honneur.

Tijon. — Le 12 juillet, M. Millerand présidera les fêtes du bi-centenaire de l'Université.

Londres. — La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte, de 3 à 4 %.

Paris. — Le général Dégoutte a été élevé à la dignité de Grand-Croix Légion d'honneur.

Constantinople. — On croit que le gouvernement d'Angora a rappelé les classes récem dém

Prague. — 18 ans d'emprisonnement à Soupal, qui assassina le ministre Rasin.

A LA CHAMBRE

Les premiers chapitres du budget des dépenses recouvrables sont adoptés

Les R. L. ont fourni un magnifique effort

Paris, 5. — La Chambre a continué la discussion du budget des dépenses recouvrables. Le ministre des Régions Libérées REIBEL a rappelé eau a long discours, bourré de chiffres, l'admirable efforts des habitants des pays envahis, qui, au lendemain de la guerre, n'ont pas hésité à revenir parmi les ruines afin de mener à bien la lourde tâche de reconstitution.

Les prestations en nature

Le Ministre commence par faire justice des accusations lancées par M. DESJARDINS, député de l'Aisne. Les fonctionnaires des R. L. ont été réduits de 25.000 à 15.000 et les crédits demandés sont descendus de 1 milliard 491 millions à 582 millions. Ces chiffres se passent de commentaires.

Répondant ensuite au discours de M. FERRY, le ministre des R. L. rappelle toutes les tractations pour la mise en pratique des accords relatifs aux prestations en nature et notamment pour les accords de Wiesbaden.

Depuis la signature du Traité de Versailles, jusqu'au 1er août 1922, il n'y avait eu que pour 9 millions de marks-or de livraisons en nature il y en eut pour 13 millions du 1er août 1922 au 1er janvier 1923.

A cela il faut ajouter les saisies faites dans les pays occupés : sucre 50 millions — matières colorantes, 200 millions — engrais et sgole, 30 millions.

Si les prestations n'ont pas été plus fortes, il faut en imputer la faute à la mauvaise foi allemande.

Le montant total constaté par la Commission des réparations serait pour 1922, de 1 milliard 900 millions.

Le Ministre ajoute qu'en ce moment on procède à des expériences d'emploi d'ouvriers dans les R. L.

L'admirable effort des populations des R. L.

Au lendemain de la guerre, rappelle le Ministre, 3 millions 306.000 hectares de cultures avaient été bouleversés.

Actuellement 3 millions 130.000 hectares sont remis en culture. Quand aux immeubles il y en avait 741.000 détruits, 590.000 ont été reconstruits.

Le rendement des impôts pour les régions libérées était de 620 millions en 1919, de 1 milliard 250 millions en 1920, de 1 milliard 640 millions en 1921 et de 1 milliard 900 millions en 1922 et les rendements des premiers mois de 1922 font prévoir qu'ils atteindront cette année près de 3 milliards.

Le député-maire de Denain, M. François Lefebvre expose ensuite les desiderata des habitants de la région de Valenciennes pour l'aplanissement de quelques difficultés administratives.

Après une intervention de M. FERRY et une courte polémique personnelle entre M. Bi et TARDIEU. La discussion générale est close et on adopte divers chapitres relatifs aux services relevant du Ministre des Finances.

BINGUIER rappelle sa demande d'interpellation sur les bénéfices excessifs réalisés par certaines sociétés. On lui promet réparation des abus commis.

Le défilé des différents du chapitre continue, émaillé des plaintes de représentants des R.L. M. Philipponeau, notamment, réclame pour les petits sinistrés et signale les abus des cessions de dommages. La séance est ensuite suspendue et la discussion renvoyée à la séance du soir.

La réforme de l'enseignement secondaire

L'ordre du jour de la séance de la matinée comportait la suite des interpellations sur la réforme secondaire.

M. HERRIOT dans un discours qui n'est qu'un long réquisitoire réclame le « statu quo » plutôt que la réforme proposée. On ne doit pas imposer de force l'étude du grec et du latin, étude qui nécessitent de longues années d'efforts. Il est donc ridicule de vouloir en 2 et en 4 ans vouloir inculquer ces langues à des enfants. Il termine en se prononçant nettement pour le rejet de la réforme.

La suite des interpellations est renvoyée à vendredi matin.

AU SENAT

Les locataires menacés d'expulsion bénéficieront de nouveaux délais de grâce

Paris, 5. — Le Sénat a adopté la proposition de loi tendant à surseoir aux expulsions de locataires, mais le texte est différent de celui voté par la Chambre.

D'abord au sujet des locaux militaires vides, le rapporteur promet qu'il sera statué à ce sujet avant le 15 octobre, de façon à ce que remise soit faite aux municipalités, des casernes inoccupées.

Toutes les dispositions de la loi de 1922 au sujet des prorogations de loyers seront applicables à la nouvelle loi, ce qui permettra de sauvegarder les droits des invalides de guerre.

Le texte adopté est ainsi conçu :

Les dispositions de la loi du 30 décembre 1922 tendant à surseoir aux expulsions de locataires sont prorogées sans que de délai de grâce accordé puisse dépasser le 1er juillet 1924.

Dans les localités au-dessus de 10.000 habitants, le délai d'usage des congés pour les locations verbales lorsqu'il ne dépasse pas trois mois est porté au double. Cette disposition s'applique aux congés donnés antérieurement au 1er juillet 1923, à titre transitoire les congés de trois mois pour le 1er janvier 1924 qui, d'après le paragraphe 1 du présent article aurait dû être donné avant le 1er juillet 1923 pourront l'être jusqu'au 1er août prochain

Divers autres projets sont ensuite adoptés sans discussion.

QUE PENSEZ-VOUS d'un médecin qui obtient de telles guérisons ?

Les cas les plus graves de rhumatismes, goutte, sciatique, douleurs, etc., sont soumis chaque jour à l'Institut Anti-Arthritique fonctionnant à Lille, 67, rue Barthélemy-Delespaul.

Déclarés incurables, désespérés, abandonnés de tous, les malades se confient au Dr Hécler, qui, avec toute sa science, tout son savoir de grand spécialiste, s'acharne à les guérir et les soignent avec cet inlassable dévouement qui en fait l'ami de ceux qui ont recours à son expérience.

Les malades ne savent comment manifester leur reconnaissance envers ce remarquable praticien et toutes les semaines paraissent ici des expressions de gratitude comme celles qui suivent :

Un Résultat Splendide

PRISES DEPUIS 28 ANS
SES ARTICULATIONS ETAIENT SOUDÉES DEPUIS 10 ANS
MAINTENANT ELLES SONT SOUPLES COMME A 30 ANS

Lorsque je suis venu faire appel à vos soins, j'avais des rhumatismes à la fois dans le GENOU GAUCHE, dans la HANCHE et la CUISSE DROITES, ainsi que dans les MAINS. Le genou était pris DEPUIS 28 ANNEES ET SOUDE DEPUIS 10 ANS. Il me faisait boiter, puisque raide, et en même temps me faisait souffrir dans la marche et le travail. C'était pour descendre les escaliers que j'avais le plus grand mal. AVEC VOTRE TRAITEMENT, LE GENOU A RETROUVE SES MOUVEMENTS COMME A L'AGE DE 30 ANS et il ne me fait plus de mal du tout. Je ne boite plus non plus et supporte la fatigue aussi bien qu'à vingt ans. Les mains étaient gonflées, piaient mal, étaient sans force et me faisaient souffrir la nuit. Le rhumatisme les avait touchées depuis dix ans. Maintenant elle ne me font plus souffrir, sont désenflées et ont toute leur force. Pour la cuisse et la hanche droites, je ne pouvais pas rester assis tant elles me faisaient mal et cela depuis un an. Ce rhumatisme a complètement guéri comme les autres, bien au-delà de mes espérances, car je ne pouvais jamais croire que cela fut possible. Depuis deux mois je n'ai plus rien senti. Merci mille fois et de tout cœur. Signé : Victor Haquette, maître marinier, rue Roncq à Bousbecque-sur-la-Lys, canton de Tourcoing (Nord).

EN 20 ANS

AUCUN TRAITEMENT N'AVAIT DONNE DE RESULTAT
L'INSTITUT
LA GUERIT AUSSITOT

DEPUIS PLUS DE VINGT ANS je souffrais d'un pied à un tel point que j'étais condamnée à rester à la maison. Dans ces derniers temps, mes souffrances devinrent si vives que je fus clouée dans mon fauteuil sans pouvoir plus bouger. Quand je remuais mon pied, il me semblait soulever un poids énorme. Au lit, le drap même m'était impossible à supporter

Depuis vingt ans je devais me faire faire des chaussures spéciales que j'essayais à plusieurs reprises cherchant le moyen de souffrir le moins possible. TOUS LES TRAITEMENTS ESSAYES — et EN 20 ANS j'eus le temps d'en faire — RESTERENT SANS AUCUN SUCCES, qu'il s'agisse de remèdes pris par la bouche ou d'applications locales.

IL A FALLU QUE JE VOUS CONNAISSE, mon cher Docteur, pour sortir de cette impasse et trouver chez vous une guérison bien complète puisque depuis six semaines je n'ai plus eu ni la moindre douleur ni la moindre gêne. Je ne me souviens pas d'avoir marché si bien, tant cela est loin. Mes douleurs n'avaient rendue neurasthénique, vous m'avez rendu toute ma gaieté. Je marche sur plus surveiller le pavé à chaque pas et les gens qui m'ont toujours vu boiter ne peuvent pas en revenir. De tout cœur, merci ! Signé : Madame Delecueillerie, 23, rue de Lens, dans la cour N° 13, à Lille.

VOICI UN MALADE
ATTEINT D'UNE HEMARTHROSE AVEC COMPLICATIONS
CETTE AFFECTION EST EXTREMEMENT DIFFICILE A GUERIR
LES HOPITAUX N'Y PURENT RIEN
APRÈS ONZE ANS DE SOUFFRANCES ET DE SOINS INUTILES
IL EST IMMEDIATEMENT GUERI A L'INSTITUT

En 1912, je fis une chute dans un escalier sur mon genou gauche. Deux ou trois jours après, je commençais à souffrir de cette jointure. Ma jambe fut immobilisée pendant trois mois dans une gouttière dont je dus sortir mes douleurs ne faisant qu'augmenter. Depuis ce moment, les douleurs n'ont plus cessé, MALGRE LES SOINS NOMBREUX QUE JE RECUS DANS LES HOPITAUX OU JE FIS PLUSIEURS SEJOURS. Pour me soulager j'enveloppais mon genou dans du coton et le bandais fortement. Dès que je quittais ce bandage LE GENOU ENFLAIT ET ATTEIGNAIT LA GROSSEUR D'UNE TETE D'ENFANT. On en tira beaucoup de sang à trois ou quatre reprises. Les douleurs ne faisaient d'ailleurs qu'augmenter.

Depuis le jour où je vous fis MA PREMIERE VISITE, IL Y A DEUX MOIS, je n'ai plus souffert, bien que j'aie cessé dès ce jour tout enveloppement de mon genou. Il n'a plus jamais enflé et je ne l'ai plus jamais senti. MAINTENANT JE PUIS MARCHER LONGTEMPS SANS FATIGUE ET FAIRE DE LA BICYCLETTE COMME IL Y A 15 ANS. Toutes mes félicitations, mon cher Docteur, pour une guérison aussi prodigieuse ! Signé : Aimé Lemaire, 32, rue Charpentier à Mouscron (Belgique) Flandre occidentale.

Ces remarquables guérisons ont été obtenues par la méthode adoptée à l'Institut Anti-Arthritique, 67, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille, et c'est elle qui permet de guérir en peu de jours des malheureux dont les pieds, les jambes, les bras et les reins se refusent à tout service normal. Cet établissement est exclusivement spécialisé dans le traitement des affections arthritiques, rhumatismes, goutte, sciatique, lumbagos, douleurs intercostales. Le traitement ne cause aucune douleur. Il est absolument inoffensif, n'entrave en rien les occupations du malade et son prix le met à la portée de tous. L'Institut est ouvert en semaine de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 heures. Le dimanche de 9 h. à midi. Consultation : 10 francs.

9610

FEUILLETON DU 7 JUILLET 1923 N° 62

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

DEUXIEME PARTIE

Celles qui pleurent

VII

LA CHATAIGNERAIE

Et c'est ainsi que, le lendemain, après avoir exploré Soisy, Saint-Gratien, où il avait failli fixer son choix sur un petit chalet entouré d'un jardin inculte auquel les ronces faisaient une muraille impénétrable, il avait loué à Montmorency, presque à l'orée de la forêt, pour six cents francs par an une maison depuis longtemps inhabitée et que les gens du pays, sans doute parce qu'elle était située sur une hauteur, appelaient le Montoir.

.....

Le Montoir.

C'était un bâtiment aux proportions modestes, composé simplement de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux autres au premier étage. Pour accéder à ces dernières, il fallait gravir un escalier prenant accès dans une sorte de tour coiffée en éteignoir qui donnait à la maison un aspect moyenâgeux et que dissimulait presque entièrement un immense frêne pleureur dont les branches touchaient le sol.

Cela ne manquait pas d'originalité... et même d'un certain caractère de sauvagerie, auquel ajoutait encore la proximité de la forêt.

Et tout de suite Gaston avait été séduit.

Pas de voisins immédiats.

A cinq cents mètres au moins... seule une ferme dressait sa silhouette lourde et massive.

Sans doute il ferait bon vivre là... dans le calme... et aussi — pouvait-il l'espérer, hélas ! — dans l'oubli.

Une semaine plus tard, madame Mauroy et son fils avaient procédé à leur installation au Montoir.

Les deux pièces du haut étaient des chambres à coucher, celles du bas servaient, l'une, la plus vaste, de cuisine et en même temps de salle à manger... l'autre, de cabinet de travail à Gaston.

Celui-ci avait fait des démarches pour obtenir dans une grande administration parisienne un emploi en rapport avec ses aptitudes.

Cet emploi, on le lui avait promis dès qu'une vacances se produirait.

C'est-à-dire pas avant trois mois peut-être.

D'ici-là, leurs ressources peu à peu s'épuiseraient...

Et le jeune homme restait soucieux avec, au cœur, l'angoisse sourde d'un avenir incertain.

.....

Cet après-midi là, aussitôt le déjeuner achevé, la table desservie, la veuve s'approcha de la fenêtre qu'elle ouvrit toute grande.

— Regarde Gaston... prononça-t-elle... le beau soleil... Il illumine la forêt qui semble être en fête... Les oiseaux chantent le printemps enfin revenu... les fleurs qui éclosent... Seuls, dans la joie des êtres et des choses nous demeurons graves et tristes... Toi surtout, mon enfant... Pourtant tu m'avais promis d'avoir du courage... Et de nous deux c'est toi qui parais le plus abattu... Oh ! ne proteste pas... c'est en vain que tu essaierais de me donner le change... Depuis longtemps... avant même que des événements — ah ! si pénibles ! — t'aient obligé à abandonner la carrière que tu avais choisie... j'ai découvert, dans ton regard qui, constamment fuyait le mien la trace d'une souffrance dont la cause m'est inconnue. J'ai respecté ton secret. Je ne t'ai rien demandé... Mais rappelle-toi : alors je t'ai dit — et je te le répète aujourd'hui — il ne faut jamais désespérer lorsqu'on a pour soi la jeunesse...

» ... Si tu le veux fermement, Gaston, tu vaincras le mauvais sort.

Sans répondre, il avait baissé le front.

Elle ajouta, sur un ton différent... sur un ton qu'elle s'efforça de rendre gai :

— Rassure-toi, j'ai fini mon sermon Les vieilles gens, vois-tu, ont des manies... ils radotent toujours les mêmes choses. Il faut me pardonner... Sais-tu ce que nous allons faire par ce temps splendide. Gaston ?.. Tout simplement une promenade du côté du Bois... Tu m'offriras ton bras... Depuis que nous sommes ici, je ne suis guère sortie encore... Il ne me déplairait pas de faire plus ample connaissance avec le pays...

Il déclara avec empressement :

— Comme tu voudras, maman.

Elle l'attira contre sa poitrine et l'embrassant sur les yeux comme elle aimait à l'embrasser lorsqu'il était tout petit :

— O mon fils... murmura-t-elle... Dieu fasse que — avant de m'en aller pour toujours — j'aie la satisfaction de te voir heureux enfin.

Il tressaillit.

Heureux, lui, Gaston ?...

Non jamais il ne pourrait l'être !..

Jamais il ne le serait !...

Même... oui, même si... comme elle l'avait dit... il parvenait à vaincre le mauvais sort.

Mais déjà, sur ses bandeaux blancs, madame Mauroy avait mis une capote de crêpe et elle demandait :

— Es-tu prêt, Gaston ?

— Oui, mère, fit-il.

Ils s'étaient engagés dans un sentier étroit... bordé d'aubépine... et ils marchaient en silence, impressionnés l'un et l'autre par la paix profonde de la nature qui contrastait avec l'agitation de leur âme.

Et puis brusquement ils débouchèrent en face de la ferme dont ils distinguaient, de ces yeux les murs gris, le toit de chaume, et d'où parfois ils regardaient sortir un troupeau de vaches qu'un paysan, remarquable par sa haute taille, menait aux champs.

— La Châtaigneraie... renseigna madame Mauroy.

Il eut un geste de surprise.

— Comment, sais-tu ?...

— Le nom de cette ferme ? La belle malice ! N'est-ce pas là où j'achète mes œufs, mon beurre, et aussi mon lait que chaque matin m'apporte une servante.

Il sourit, amusé.

— Alors sans doute connais-tu aussi le nom des propriétaires de la Châtaigneraie ?

— Parfaitement... la femme s'appelle Catherine... l'homme Prosper Radon.

Avec le même air de badinage il questionna :

— Là se borne tout ton savoir ?

— Oui... Tu comprends, je ne passe pas mon temps à interroger cette servante... J'écoute ce qu'elle me dit... Elle est bavarde... Ce lui est une nécessité de parler sans cesse... Je la laisse me raconter ce qu'il lui plaît...

Elle ajouta, indulgente :

— Il ne faut pas empêcher les gens de prendre leur plaisir où ils le trouvent lorsqu'ils ne font de mal à personne.

Mais elle s'interrompit :

C'est que... au premier étage... elle venait d'apercevoir tout à coup une jeune femme... qui, assise près de la fenêtre, était occupée à un travail de broderie.

Elle était très belle et pourtant ce n'était pas sa beauté qui, de prime abord, avait frappé la veuve de l'agent de change, mais la modestie et en même temps la distinction de son attitude, la gravité précoce de son visage sur lequel les chagrins endurés avaient répandu une ombre de tristesse.

Un peignoir bleu, fort simple, la vêtissait. Mais à « ce je ne sais quoi » qui trahit la race et qu'il est impossible d'acquérir lorsqu'on ne le possède pas, on devinait que sans aucun doute elle appartenait à un milieu élevé et que dans cette ferme exploitée par les Radon, d'une éducation si inférieure à la sienne certainement, elle était une étrangère.

(A suivre)

Deux bandits se battaient après un mauvais coup

Un agent survint, ils le menacèrent; le policier abattit l'un d'eux

Toulouse, 5 — Cette nuit, deux bandits, Raphaël Latour et Ricou, ce dernier repris de justice dangereux, se sont pris de querelle après avoir tenté de dévaliser et grièvement blessé le blanchisseur Pierre Labau.

L'agent Bertrand Clavie étant intervenu, les deux malfaiteurs réconciliés subitement, le frappèrent violemment

Voyant sa vie en danger, l'agent Clavie sortit son revolver, fit feu et abattit Raphaël Latour.

D'autres agents, accourus à son secours ont arrêté Jean Ricou et ont transporté Raphaël Latour à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré.

Pauvre petit Poucet !

Aurillac, 5. — Gabriel Servaire, de Marcenat, était allé dans la montagne avec ses deux enfants, extraire de la tourbe. Dans la soirée, les enfants se dispersèrent. Le père les croyait rentrés à la maison. Or, la nuit venue, le petit Camille manquait à l'appel. Après de longues recherches, le corps de l'enfant, âgé de 10 ans, a été retrouvé le lendemain. S'étant égaré, le pauvre petit, vaincu par la fatigue, s'était couché sur le gazon où il est mort de faim et de froid.